



**PRÉFET  
DE MAYOTTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

SECRETARIAT GENERAL

Mamoudzou,

**24 AVR. 2024**

Direction des Relations avec les  
Collectivités Locales et du foncier  
public

Service des finances locales et de  
l'environnement

**N° 90-SG-DACLFP**

**Objet : Avis au public**

Le Préfet de Mayotte informe la population de l'ouverture de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale pour le projet d'exploitation d'une carrière à Kangani, par la Société des Carrières de Mayotte (SCM), dans la commune de Koungou.

Elle se déroulera :

**du lundi 13 mai 2024 au mardi 11 juin 2024 inclus**  
au sein de la mairie annexe de Koungou à Majicavo Koropa

Le dossier d'enquête publique sera consultable sur le site internet suivant :  
<https://www.mayotte.developpement-durable.gouv.fr/>

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra exprimer ses observations et propositions sur le registre d'enquête mis à disposition au sein de la mairie annexe de Koungou à Majicavo Koropa.

Le public pourra également s'exprimer par courrier adressé à la mairie de Koungou, à l'attention de Monsieur Mouhamadi ISSIHACA, commissaire enquêteur et portant a minima la mention « *Enquête publique – autorisation environnementale, en vue de l'exploitation d'une carrière, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement* », ainsi que par courriel à l'adresse : [pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr](mailto:pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr)

Le commissaire-enquêteur recevra personnellement le public lors des permanences établies durant l'enquête à la mairie annexe de Koungou à Majicavo Koropa, aux jours et heures suivants :

- lundi 13 mai 2024 de 13H00 à 16H00
- jeudi 23 mai 2024 de 8H00 à 11H00
- mercredi 29 mai 2024 de 13H00 à 16H00
- jeudi 6 juin 2024 de 8h00 à 11h00
- mardi 11 juin 2024 de 13h00 à 16h00

Durant toute la durée de l'enquête, un poste informatique sera mis à disposition au sein de la mairie annexe de Koungou à Majicavo Koropa pour la consultation en ligne du dossier d'enquête publique.

**Pour le préfet et par délégation** le Préfet,  
**Le sous-préfet, secrétaire général du Gouvernement**

**Cédric KARI-HERKNER**

Préfecture de Mayotte - BP 676 - 97600 Mamoudzou  
Standard : 02 69 63 50 00 - [www.mayotte.gouv.fr](http://www.mayotte.gouv.fr)

Accueil du public du lundi au jeudi de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (le vendredi de 7h30 à 11h30)